



HERA Award Sustainable Architecture 2026

Avis du jury

Avis général du jury

Prix le plus ancien de la famille des HERA Awards, le HERA Award Sustainable Architecture est aussi celui qui connaît le plus de succès : pour cette 14^e édition, le jury a examiné 35 candidatures. Un travail conséquent mais très instructif !

Le jury souligne l'excellent niveau général des travaux, tant au niveau de la forme (présentation agréable, bien écrit en règle générale) que du contenu et de leur très bonne adéquation avec les critères des HERA Awards. Cette année, le jury a particulièrement apprécié la dimension pédagogique de certains travaux et leur capacité à proposer des projets concrets et inspirants. Deux types de mémoires ont été soumis : des mémoires plus techniques, sur des aspects constructifs, et d'autres se concentrant davantage sur la question du lien entre les lieux et les gens.

La grande qualité générale des travaux n'a pas simplifié la sélection des primés par le jury. Le jury a souhaité récompenser des mémoires où les auteur·ices ont mis, au-delà de beaucoup de travail académique et de recherche, de l'implication personnelle pour nourrir leur sujet. Il a également souhaité mettre en lumière des mémoires qui ont pris du recul sur le rôle de l'architecte et de l'urbaniste par rapport aux enjeux de société.

Lauréate du HERA Award Sustainable Architecture – Édition 2026

Carla Schneider pour son mémoire de master en architecture défendu à la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI Tournai) de l'UCLouvain, intitulé *Instituer la communauté des quartiers Nord. Lutter contre la fragmentation sociale et spatiale à Marseille par la réurbanisation des quartiers Nord et de ses grands ensembles. L'exemple de la cité du Parc Kalliste.*

En partenariat avec



Promoteur : Martin Outers

À travers son mémoire, Carla Schneider imagine des solutions pour désenclaver les quartiers Nord de Marseille. Son projet s'articule autour de trois grandes propositions : à l'échelle de la ville, mieux connecter les quartiers Nord au centre-ville et aux secteurs d'emploi en améliorant le réseau de transports ; à l'échelle du quartier, revitaliser l'espace en installant des équipements ; enfin, à l'échelle de la cité, aménager pour habiter autrement.

L'autrice s'est emparée d'un enjeu de société majeur et contemporain, la fragmentation sociale et spatiale dans les grandes villes, et l'a analysé avec beaucoup d'à-propos. Elle a pris soin de poser le contexte historique pour expliquer les racines du phénomène. Elle a aussi traité conjointement transition écologique et justice sociale, comme des conditions essentielles du droit à la ville. Le jury a senti un réel vent d'espoir dans les opportunités créées pour réinvestir ces quartiers. Selon le jury, la mise en place d'un processus participatif pourrait enrichir l'analyse personnelle de l'autrice et donc son projet.

Par ailleurs, le jury a été impressionné par l'ambition de ce mémoire. Si l'ampleur du travail est considérable, le jury aurait apprécié que davantage de liens soient explicités entre les différentes parties de l'analyse et que l'autrice donne plus de place au cœur de son sujet : la réhabilitation d'une cité, avec son passif.

Pour finir, le jury a été pleinement séduit par la redéfinition fondamentale de l'architecture, en conclusion du mémoire, comme une pratique engagée en faveur de la justice sociale. L'autrice a ainsi doublé sa réflexion d'un engagement personnel, qui a particulièrement plu au jury. Le jury encourage dès lors l'autrice à poursuivre la diffusion de son mémoire, comme elle a déjà eu l'occasion de le faire lors d'un colloque, et de la sorte continuer à le rendre vivant et dynamique.

Nominé du HERA Award Sustainable Architecture – Édition 2026

Victor Bénétreau pour son mémoire de master en architecture défendu à la faculté LOCI Bruxelles Saint-Gilles de l'UCLouvain, intitulé *Valorisation du bois d'industrie en bois d'œuvre : conception numérique en bois rond, du relevé forestier au projet architectural*.

Promoteur-ices : Yves Weinand, Sandrine Meyer, Benoit Thielemans et Geoffrey Van Moeseke

Dans son mémoire, Victor Bénétreau étudie une nouvelle filière pour valoriser le bois d'industrie, présentant des défauts et donc destiné à des usages tels que les panneaux, le papier ou la bioénergie, en bois rond pour la construction.

Le jury a particulièrement apprécié l'engagement personnel de Victor dans son mémoire. Il a en effet suivi une formation de charpentier, avant de devenir architecte. Il connaît donc très bien le matériau qu'il étudie. Il analyse dans son mémoire des techniques complexes et fascinantes pour les ingénieur-es et les architectes, quoique peu appréhendables pour le grand public.

Les idées développées par Victor Bénétreau s'inscrivent dans un flux de recherche initié par Yves Weinand à l'IBOIS (Laboratoire des constructions en bois de l'EPFL). Ces techniques méritent d'être bien étudiées, comme il le fait, dans la perspective des stratégies à mettre en place pour répondre aux enjeux actuels du marché du bois wallon. Le changement de paradigme analysé par Victor Bénétreau implique certes de grands investissements, tant au niveau technique (numérisation et robotisation) qu'au niveau de la formation (nouveaux métiers), et suppose de lever des freins réglementaires. Le jury apprécie néanmoins le fondement de ce mémoire basé sur la valorisation de nos forêts, alliant les aspects naturels, humains, techniques et économiques de la filière bois, dans un contexte de mondialisation du commerce et de réchauffement climatique.

Le jury est heureux d'encourager ce travail qui se penche sur les problèmes d'une forêt emblématique de chez nous, la partie bruxelloise de la forêt de Soignes, qui fait l'objet du cas d'étude de ce mémoire.

En partenariat avec



Nominée du HERA Award Sustainable Architecture – Édition 2026

Maëva Soulé pour son mémoire de master en architecture défendu à la faculté LOCI Tournai de l'UCLouvain, intitulé *Du champ à l'assiette. La renaissance d'un site industriel délaissé.*

Promotrice : Pascaline Faux

Dans un contexte où la mondialisation, l'expansion urbaine et l'agro-industrie ont peu à peu rompu notre lien au vivant, à la terre et à celles et ceux qui la cultivent, le mémoire de Maëva Soulé entend réintégrer l'agriculture au cœur des dynamiques urbaines en transformant un ancien site minier en lieu durable, résilient et solidaire, favorisant l'accès à une alimentation saine et locale.

Le jury s'est montré très enthousiaste face à ce travail, dans lequel la vision systémique et la soutenabilité sont bien présentes, tant dans la partie théorique du mémoire que dans le projet d'urbanisme développé par Maëva Soulé pour illustrer son propos. Le jury a également apprécié la co-construction du projet avec les habitant·es et les entreprises locales.

Issue d'une famille d'agriculteurs, l'autrice a par ailleurs mis beaucoup de cœur et un profond engagement dans l'étude de son sujet et démontré une bonne maîtrise des enjeux liés au secteur.

Le jury a apprécié les solutions concrètes amenées par le mémoire, et ce avec un réel souci pédagogique. Le projet pourrait ainsi être lancé rapidement et son approche pourrait se répliquer sur d'autres sites. Le jury pense que ce type de proposition est parfaitement opportun pour amener du changement et faire évoluer les mentalités.

Le jury constate que de nombreux mémoires d'architecture s'emparent du sujet de l'alimentation durable et proposent des projets concrets dans la même veine. Cette tendance répond à une urgence actuelle, de reconnexion des acteur·ices au territoire. Elle permet aussi de redéfinir le rôle de l'architecte face aux enjeux de sociétés contemporains, comme le fait si judicieusement Maëva Soulé.

En partenariat avec

